

1

Conférence Jaurès
La séparation des Eglises et
de l'Etat

M. Renaud.

Citoyennes, citoyens,

Vous n'attendez pas de nous que nous vous présentions le citoyen Jaurès. Jaurès, déjà pas deux fois est venu à Rouen faire entendre à Rouen sa chaude éloquence. Il n'y aurait donc pas besoin de prendre la parole avant lui si je ne voulais en quelques mots indiquer quel est le caractère que le journal "Le Peuple", organisateur de cette conférence, a voulu lui donner.

Citoyens, tout à l'heure, Jaurès vous dira quelle est la portée républicaine de cette réunion, mais nous avons voulu, ici, que cette manifestation fût une manifestation de la vie socialiste et ouvrière.

Nous avons voulu que sous leur triple forme, les organisations ouvrières socialistes viennent vous apporter

leur concours et c'est ainsi
que sur cette estrade, où l'on
est plus habitué à voir des
habits noirs, il n'y a ce soir que
des travailleurs délégués de
leurs syndicats, ~~délégés~~ de leurs
coopératives, délégués des
leurs groupes socialistes, de
tout le département, des
groupes de Libre-Pensée !

Applaudissements.

J'ajoute qu'au bureau,
nous avons voulu donner
la présidence et mettre à
l'honneur ceux-là qui,
sont en Seine-Inférieure les
représentants élus du Socia-
lisme: ~~est~~ Lucas, adjoint au
Maire Socialiste de Petit-
Quevilly (Applaudissements)
C'est notre vénéré doyen,
Gabinéau, Maire de Sotteville,
le fleuron de la couronne
du socialisme en Normandie.

Applaudissements.

Et à côté d'eux, notre
camarade Marty d'Elbeuf,
d'autres que j'oublie qui
~~représentent la municipalité~~
qui sont les conseillers municipaux
socialistes de St-Etienne, de
Grand-Quevilly, ~~de Lillebonne~~,
et nous avons voulu indiquer que
notre parti ~~quoiqu'il y a peu~~

Petit-Quevilly de
nos camarades Jemeguin et Hauriot
ainsi nous

de Lillebonne
des Comités socialistes du Havre

temps un journal réactionnaire de la région prétendait mourant et plus vivant que jamais

(Applaudissements)

Certes, nous nous mouvons à travers les difficultés, à travers les injures et les insultes. Mais ~~cela nous~~ qu'importe ~~cela~~, nous poursuivons la besogne d'émancipation que nous avons entreprise.

C'est tout à l'heure, Jaurès vous parlera de l'émancipation sociale de l'humanité. ~~ce sont les~~ ~~nos~~ ~~pour~~ ~~les~~ ~~représentants~~ ~~des~~ ~~organismes~~ ~~nouveaux~~ d'un monde nouveau sont à côté de nous, ~~parce~~ c'est que, pour obtenir cette émancipation, ils ne peuvent pas se désintéresser des grands problèmes ~~que~~ l'humanité se pose. C'est de la politique ~~cela~~.

dira-t-on. ~~mais faut-il~~ que le peuple n'aura pas fait sa révolution morale, il ne pourra obtenir le bien-être que peuvent lui donner les sociétés nouvelles; et c'est ~~cela~~ ~~ce sont~~ ~~les~~ ~~représentants~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~vie~~ ~~ouvrière~~ ~~et~~ ~~socialiste~~.

parce que nous le savons que nous avons tenu à associer à notre manifestation ceux là qui représentent les forces agissantes de la vie ouvrière et socialiste.

Je ne saurais pas
 votre attention davantage.
~~Je ne saurais pas~~
~~vous la faire dire~~
~~à la séance~~

Ainsi l'été termine le sens de notre réunion.
 Aujourd'hui je n'ai plus à retenir votre attention.

Je demande au Président
 de donner la parole au
 citoyen Jaurès.

Applaudissements
 prolongés.
 (Cris : Vive Renaudel !)

1

~~Discours de Jaurès~~

~~La séparation des Eglises~~
~~et de l'Etat~~

Discours du citoyen Jaurès.

Citoyennes, citoyens,
La question de la séparation
des Eglises et de l'Etat se pose
aujourd'hui devant la
France républicaine d'une
façon plus précise et plus
pressante que jamais. Vous,
adversaires et amis, ont le
sentiment que le problème
va sortir de la période des
controverses théoriques pour
entrer dans la période de
réalisation et de solution.
Sur le principe même, il
ne peut pas y avoir de
contestations; il est certain
qu'il est contraire à tous
les principes de notre droit
public, qu'il est contraire
~~non~~ à l'essence même du
droit moderne formulé
par la Révolution, d'entre-
tenir, de subventionner aux
frais de l'Etat, d'investir
d'une sorte de considéra-
tion nationale et gouverne-
mentale, une église quelle
qu'elle soit, un culte,

2

quel qu'il soit. Depuis 1789, depuis la proclamation de la Déclaration des Droits de l'homme, la Société ne repose pas sur un dogme; elle ne repose pas sur une affirmation religieuse. Ce n'est pas en vertu d'un droit divin dérivé d'une source surnaturelle que les gouvernements gouvernent. Ce n'est pas sur une affirmation dogmatique, religieuse que repose aujourd'hui la vie politique et la vie sociale. La Société ne demande pas au citoyen, pour reconnaître ses droits, pour le protéger, pour lui donner, pour lui assurer l'exercice de sa part de souveraineté, la Société ne lui demande pas quelle est sa foi, quelle est sa croyance, quel est son culte. Elle dit à tous les hommes: Vous êtes des personnes humaines, vous êtes des exemplaires de la même humanité caractérisés par la puissance de la raison et par la liberté du vouloir et il suffit que vous soyez des hommes pour avoir tous la même dignité,

la même valeur morale, le
 même droit politique, la
 même puissance civile,
 et dans une société ainsi
 construite, dans une société
 qui a pour base non plus
 une révélation, non plus le
 droit surnaturel, mais le
 droit humain, la seule dignité
 de la personne humaine,
 dans une société ainsi cons-
 truite et ainsi fondée, certes,
 toutes les croyances sont libres
 Toutes les affirmations reli-
 gieuses peuvent se produire,
 toutes les conceptions surna-
 turelles du monde et de la
 vie, toutes les interprétations
 dogmatiques des mystères
 de l'univers peuvent se
 formuler et se propager,
 tous les cultes correspondant
 à ces ^{conceptions} ~~questions~~ et à ces
 croyances diverses peuvent
 s'instituer, mais aucun
 de ces cultes, aucune de
 ces conceptions surnату-
 relles n'a le droit d'appeler
 à soi une partie de la puis-
 sance publique, n'a le droit
 d'usurper une partie de
 la souveraineté nationale
 parce que le droit moderne
 appartient à l'homme en

4

tant qu'homme et non
comme sujet de conceptions
surnaturelles.

(Applaudissements)

Je répète donc que sur
le principe même.....

(Interruption)

Jaurès.

Citoyens, nous répondrons
à toutes les objections cour-
toises qui pourront se produire.
Je ne demande à nos
contradicteurs que d'attendre
la fin de nos propres expli-
cations, et je leur ferai
remarquer que si, dans la
thèse que je viens de for-
muler, ils ne sont pas
d'accord avec moi, du
moins je l'expose en des
termes qui ne peuvent
blesser aucune conscience
probe.

(Applaudissements)

Donc, sur le principe
même qui justifie, qui
impose la réparation des
Églises et de l'État, il ne
peut plus y avoir de
discussion et le régime actuel
qui lie par un Concordat
l'État à l'Église, le régime
actuel qui confère à des
églises déterminées, à des

5

culte et à des croyances
déterminées une partie de
la puissance publique, ce
régime est la survivance, dans
une société fondée sur le
droit humain, des principes
sur lesquels reposent les
sociétés de droit divin. C'est
donc une anomalie, c'est
une survivance et un
prolongement d'ancien
régime dans la société
de la Révolution, et à mesure
que la société de la Révolu-
tion se développe, à mesure
qu'elle se met, à mesure
qu'elle prend conscience d'elle-
même, de son principe
et de son droit, elle élimine
toutes les survivances histo-
riques d'ancien régime contraires
à son principe même. C'est
ainsi que la société moderne,
après avoir laïcisé le droit
civil, l'état-civil, après avoir
laïcisé le mariage, après avoir
laïcisé la famille, l'exercice
de la souveraineté politique,
a depuis 34 ans laïcisé l'école,
et qu'elle va compléter cette
œuvre nécessaire de laïcisation
par cette laïcisation définitive
de l'Etat qui s'appelle la
séparation complète de l'Etat

et des églises.

(Applaudissements)

C'est en vain, citoyens,
qu'à l'évidence des droits de
la Révolution, des droits
modernes, les théoriciens et
les polémistes cléricaux essaient
d'opposer des objections d'ordre
historique et diplomatique.
Ils prétendent que le budget
des cultes est la représentation
de l'ancien domaine d'église.

Une Voix Oui.

Jaurès.

Citoyens, vous dites oui...
comme eux.

(Applaudissements)

Une votre interruption était
inutile et elle-même, elle
prouve qu'il y a un citoyen
qui pense comme eux; or,
vous saviez qu'il y en
avait beaucoup.

(Applaudissements)

Donc, les théoriciens et
les polémistes cléricaux pré-
tendent que le budget des
cultes ne peut pas être suppri-
mé sans spoliation, sans
violation d'un contrat
implicite ou même explicite.
Ils affirment que lorsque
la Révolution a nationalisé

par le projet de loi de l'ancien
 évêque d'Autun, les biens
 d'église, les biens du clergé,
 elle a pris l'engagement, en
 retour d'assurer elle-même
 le paiement des ministres des
 cultes et l'entretien public
 des cultes. Citoyens, c'est
 une erreur fondamentale.
 La Révolution ne pouvait
 pas prendre envers le clergé
 un engagement qui fut la
 contre-partie des biens d'église
 nationalisés par elle, parce
 que la Révolution ne consi-
 derait pas que les biens
 d'église fussent en effet
 la propriété de l'Eglise. La
 Révolution a démontré par
 ses légistes, notamment par
 votre grand Chouet, elle
 a démontré que les biens
 d'église étaient, avaient
 toujours été implicitement
 les biens de la nation. Elle
 a affirmé que la corpora-
 tion ecclésiastique qui avait
 administré depuis des siècles
 les biens affectés au culte
 ou à l'assistance, n'avait
 pas sur ces biens un droit
 de propriété, et comment,
 disait Chouet, l'église,
 comme corporation,

aurait-elle pu posséder ces vastes domaines ? Comment cette propriété d'église se serait-elle constituée au-dessus du droit de la nation, puisque les corporations elles-mêmes ne pourraient exister qu'avec l'assentiment, par l'autorisation de la nation et de l'état ?

Et lorsque la Révolution a pris, a saisi les biens d'église, elle n'a pas saisi sur l'église un domaine d'église, elle a ressaisi, au nom de la nation, un domaine de la nation, dont l'administration provisoire avait été abandonnée à l'église et lorsque l'état, lorsque la nation, en 1789, en ressaisissant le domaine d'église, est entré en possession, en gestion de ces biens, il n'a pas conquis sur l'église une propriété nouvelle, il a restitué à l'état la gestion directe, l'administration directe d'un domaine qui n'avait jamais cessé d'être le domaine de la nation !

(Applaudissements)
Voilà la thèse

révolutionnaire. Par conséquent, lorsque la Constituante, en 1789, a saisi et aliéné au profit de la nation les biens de la nation, si elle a décidé en même temps de salarier les ministres du culte, ce fut pour des raisons politiques, pour des raisons de sagesse, pour des raisons de convenance, pour ne pas troubler, par un changement trop brusque le régime des habitudes anciennes. Mais ce ne fut pas pour reconnaître aux membres du clergé un titre quelconque et sous une forme quelconque, un droit à une indemnité éternelle. Il n'y avait pas eu expropriation, puisqu'il n'y avait pas eu, au profit de l'Eglise, propriété.

(Appl. 7)

Ainsi le jour où il apparaît à la nation que cette convenance politique n'existe plus, le jour où, après avoir consenti pendant plus d'un siècle à subventionner un culte qui ne doit relever que de l'initiative et de l'entretien privé des croyants, le jour où la nation déclare qu'il n'y a

plus intérêt pour elle
à subventionner ce culte, le
jour où elle déclare qu'il y
a intérêt à affermer, dans
le régime des églises, la plénitude
des droits nouveaux
qui séparent complètement
le domaine de la conscience
religieuse et le domaine de
l'Etat, ce jour-là, la
nation est en face d'un
problème politique; Elle
n'est pas en face des obligations
de droit et nous avons
toute liberté de résoudre,
selon nos principes, le problème
des rapports de l'Eglise
et de l'Etat.

C'est de même en
vain que les cléricaux, que
les théoriciens catholiques
soutiennent que le Concordat,
étant un traité conclu
entre deux puissances, ne
peut être dénoncé que par
la volonté simultanée
de ces deux puissances.

Non, jamais l'Etat
français n'a consenti, même
aux heures les plus déprimées,
aux heures où l'esprit cléric
cal instituait dans la société
moderne un système de
contre Révolution, jamais

L'Etat français n'a consenti
 à regarder la papauté comme
 une puissance égale à lui,
 avec laquelle il puisse se
 lier à jamais par des traités
 équivalents à ceux qui enga-
 gent un état envers un
 autre état, et la différence
 vous apparaîtra d'une façon
 décisive. Ses rapports, les
 traités envers les divers états
 n'engagent jamais la vie
 intérieure, la souveraineté
 intérieure des états contrac-
 tants. Jamais la France
 ne s'engage envers un
 autre état, à appliquer
 un régime qui représente
 dans l'intérieur de la
 vie française, telle ou telle
 politique. Toutes les
 conventions respectent la
 liberté de développement,
 l'autonomie des nations
 qui contractent le rapport,
 le traité. Le Concordat,
 institué entre la France et
 la papauté, engage au
 contraire la politique inté-
 rieure, la vie intérieure de
 la nation, et ce serait
 pour la nation française
 une abdication définitive,
 ce serait un régime de

servitude éternelle si ce
 contrat, qu'elle a consenti
 pour des raisons temporaires,
 la France n'avait pas le
 droit de le briser à son heure.
 Si elle était obligée, ~~pour~~
 l'organisation du régime
 intérieur des églises, de
 rester éternellement liée
 par un contrat dont la
 papauté pourrait exiger
 l'observation éternelle.
 La France ne serait plus
 une nation indépendante,
 elle serait une nation
 en servage, et c'est Rome,
 non pas la capitale de
 l'Italie moderne, mais
 la Rome pontificale, la
 Rome de l'absolutisme
 théocratique, c'est Rome
 qui serait la Capitale de
 la France de la Révolution!

(App. prolongés)

Donc, aucune raison de
 droit, aucune obligation
 diplomatique ne nous fait
 une loi de maintenir les
 rapports actuels de l'Etat et
 des églises, et nous devons
 seulement nous demander
 en hommes politiques placés
 devant un problème politique,
 si l'heure est venue de

répondre ce problème dans
le sens de la séparation.

Cris

Vive Combes !

Des hommes comme
M. Ribot vous disent, dans
la préface qu'il a écrite récem-
ment à un livre de
M. Heurteaux sur le Concor-
dat : Oui, en principe,
l'Eglise et l'Etat doivent
être séparés, et l'heure
viendra, dit M. Ribot où
ce principe devra entrer dans
les faits ; mais vous devinez
bien que si M. Ribot vous
fait cette concession, ce
n'est pas sans restriction et
sans réserves, et il ajoute
tout de suite : la séparation
des églises et de l'Etat ne
sera possible que lorsque toute
l'excitativité des luttes religieu-
ses sera tombée

(Rires)

et lorsque l'atmosphère,
aujourd'hui saturée de
passion, sera devenue si
limpide, si calme, si sereine
que la séparation des églises
et de l'Etat se fera à
l'amiable, fraternellement !

(Rires)

Eh bien, citoyens, c'est

La, et M. Ribot le soupçonne
 sans doute, une condition
 assez difficile à réaliser.
 Certes, il ne faut pas que
 ce soit la passion, la colère
 et la haine qui dictent
 les formules du régime
 nouveau : Quelque puisse
 être l'entraînement du
 combat, quelque légitimes
 que puissent paraître les
 représailles exercées sur les
 ennemis séculaires de toute
 liberté, ce serait, pour le
 parti républicain, ce serait,
 pour les penseurs libres
 une faute mortelle et un
 véritable crime de se laisser
 entraîner par la passion
 à un attentat, si léger
 soit-il, contre la liberté
 des consciences, de croyances
 et des cultes. Non, nous
 assurerons à tous les croyants,
 sous le régime de la sépara-
 tion, la liberté de leur
 croyance et de leur culte.
 Nous ferons œuvre de droit,
 nous ne ferons pas œuvre
 de représailles et de haine.
 Mais, en vérité, M. Ribot
 se moque s'il veut ajour-
 ner la séparation jusqu'au
 moment où toute l'excita-

fiery des luttes provoquées dans
ce pays par de perpétuels
attentats ~~par~~ du fanatisme
clérical et par les résistances
de la République laïque,
se soit émoussée et effacée
du souvenir. Cette passion,
ce n'est pas nous qui en
avons donné le signal.
Bien des fois, trop souvent,
la République a été dupe
de sa longanimité, de son
excès de faiblesse. Elle a
été dupée en 1848; elle a
été égorgée par ces mêmes
prêtres auxquels elle avait
confié la bénédiction des
arbres de la liberté!

(Appl.)

Et, depuis 30 ans, qui
donc a été l'assaillant?
Qui donc a été l'agresseur?
Est-ce que c'est la partie
républicaine? Rappelez-vous,
citoyens, l'histoire de ces
trente dernières années. A
peine la République com-
mence à naître et à respi-
rer, à peine elle a pris en
charge la reconstitution,
la réparation de ce pays
mutilé par la guerre, et
démembre par le crime de
l'Empire, à peine a-t-elle

commencé son œuvre de
réparation nationale et de
liberté, que la ^{conspiration} ~~conspiration~~
du Clergé apparaît : c'est
la pétition des évêques, ce
sont des pèlerinages factieux
qui veulent obliger la
France à rétablir le
pouvoir temporel de la
papauté.

Le blessé est là, gisant,
mourant, il se relève à
peine, et le ~~bleu~~ clergé qui
est là, près du lit où le
blessé commence à retrouver
son souffle, lui crie : "Lève-
toi, c'est au pape, c'est à
la Rome pontificale que
tu dois, toi France blessée,
ce qui te reste de sang
dans les veines. !

Voilà le crime !.....

(Applaudissements
prolongés)

Cris à bas la calotte !

Et puis, c'est le 16 Mai,
c'est le 16 mai, c'est le
boulangisme, c'est le
nationalisme, c'est la
crise de mensonge,
d'abjection et de faux, dont
nous voyons les derniers
anneaux se dérouler
aujourd'hui encore,

Et puis comment voulez-vous donc, M. Ribot, qu'à cette perpétuelle agression, le parti républicain n'ait pas répondu par un peu de passion républicaine et laïque. Toute cette passion se calmera, la paix religieuse sera établie dans ce pays lorsque l'Eglise sera réduite dans l'impuissance d'exercer une action politique contre-révolutionnaire en contradiction avec les principes vitaux de la société moderne, lorsqu'elle sera exclue de l'enseignement universellement laïcisé.

Et lorsque des habitudes de réflexion autonome seront données aux jeunes générations, lorsque les églises seront séparées de l'état, et qu'elles emprunteront leur force non pas à la complaisance des gouvernements, mais au seul dévouement de leurs fidèles, lorsque l'église chrétienne se bornera à interpréter pour les consciences les mystères et les douleurs de la vie, lorsqu'elle sera redevenue une croyance et non

plus une force d'oppression
politique et sociale, alors
il y aura certes des contro-
verses, des discussions, mais
non passionnées, la pensée
libre, la science essayeront
de faire prévaloir leurs
conceptions positives et
rationnelles du monde,
mais du moins il n'y
aura dans ces luttes
d'idées, dans ces conflits
de pensées, aucun venin,
aucune passion trouble
et mauvaise parce que
la nation aura désormais,
à l'abri des surprises du
pouvoir cléricale, la certi-
tude de la liberté indéfinie
et seule cette certitude de
la liberté indéfinie abo-
lira les passions mauvaises,
le fanatisme, et pour que
cette certitude de la raison
soit donnée au pays, il
faut que ce problème soit
résolu dans le sens de
la Séparation, et je
retourne le système de
M. Ribot: Ce n'est pas
en supprimant les
querelles religieuses qu'on
préparera la séparation,
c'est en laïcisant

pleinement l'école qu'on
entlivera aux querelles reli-
gieuses tout venin de
passion et de haine.

(Appl.)

Et tout, citoyens, vous
convie à résoudre rapide-
ment le problème dans le
sens de la séparation et de
la liberté. La loi sur les
associations, préface néces-
saire de la séparation,
est votée. Il dépend des
catholiques de former, dès
aujourd'hui de vastes
associations civiles ayant
pour objet le libre exercice
du culte. De plus, la
lutte que le parti répu-
blicain a engagée contre
la congrégation lui
fait un devoir de prudence
d'aller jusqu'au bout,
c'est-à-dire jusqu'à la
séparation des Eglises et de
l'Etat. Pour moi, comme
pour beaucoup de socialistes,
la solution du problème
de l'enseignement
est dans la constitution
d'un service public, d'un
service national d'ensei-
gnement laïque; c'est
le monopole de l'enseignement

laïque par la nation républi-
caine qui est, à nos yeux
la solution décisive du
problème de l'enseignement.
Mais, à ceux des républicains
laïques qui hésitent à aller
jusque là, je dis: Vous devez
d'autant plus vous hâter
de séparer les églises de l'Etat
que demain, les congréga-
tions, par des ruses, de
fausses sécularisations vont
essayer en partie au moins
de perpétuer les écoles cléri-
cales. Eh bien! ce serait pour
l'Etat républicain une duperie
étrange à l'heure où il
veut faire prévaloir
l'école laïque de la nation,
de verser tous les ans à
l'église, pour l'entretien de
son culte et de ses ministres
une somme de 50 millions
qui dispense les fidèles de
pourvoir individuelle-
ment aux frais du culte
et qui permet aux plus
militants d'entre eux de
subventionner les écoles
cléricales rivales des écoles
républicaines.

Lorsque les églises auront
été séparées de l'Etat, lorsque
le budget des cultes aura

été supprimé, lorsque les
cléricaux seront obligés de
payer 50 millions par
année pour l'entretien
du culte, eh bien ! il leur
restera, quelque multipliées
que peuvent être leurs
quêtes électorales, il leur
restera un peu moins de
millions pour subven-
tionner les écoles em-
mies de la République et
pour corrompre, domestiquer
le suffrage universel !

(Applaudissements)

Voilà pourquoi la sépa-
ration des églises, pour tous
les républicains qui ont
engagé la lutte contre
la congrégation, la sépa-
ration des églises et de
l'état est l'acte final,
nécessaire. Et que faut-
il, citoyens pour que
nous aboutissions, dans
un délai assez rapproché à
cette solution ? Il faut deux
choses : la première, c'est
que nous ne laissions pas se
briser ou s'affaiblir au
Parlement la force de laïcité
qui réside maintenant dans
la majorité républicaine.
La première condition, si

nous voulons aboutir dans
 le problème de la séparation,
 la première condition, c'est
 que les républicains n'aban-
 donnent pas la politique
 d'union qui, depuis cinq
 ans, a fait leur force, et
 qui leur a permis de accom-
 plir des progrès sérieux dans
 l'ordre laïque et dans l'ordre
 social. Il semble, à certains
 symptômes qu'une partie
 des républicains se lasse
 de cette concorde nécessaire,
 sans laquelle la réaction
 exploitant nos querelles et
 nos luttes, et nous rejetant
 dans l'anarchie, remettra
 la main sur la République.
 Il semble que quelques-uns
 se fatiguent de la libre et
 nécessaire discipline
 républicaine. Oh ! quoiqu'il
 en ait pu dire nous ne
 sommes pas des supersti-
 tieux de ministérialisme,
 nous n'avons ni idolâtrie,
 ni superstition ministérielle.
 Je sais quelles peuvent être
 les fautes du ministère
 actuel, je sais quelles sont
 les limites de son action,
 je sais que, constitué à
 une heure, dans une

société où la force grandis-
 sante du parti socialiste
 n'est pas encore assez efficace,
 il n'a pas entrepris, il n'a
 pas pris à son compte le
 suprême idéal de notre
 parti, et j'imagine que
 parmi vos amis les socialistes,
 parmi ces collectivistes, ces
 communistes qui veulent
 la transformation du
 système social, qui veulent,
 avec vous, mettre un
 terme au régime des classes,
 à l'antagonisme de ceux
 qui possèdent le capital
 et de ceux qui ne possèdent
 rien, parmi ces ouvriers,
 parmi ces prolétaires qui
 veulent substituer au
 régime de ^{la domination} ~~l'abomination~~
 et de l'exploitation oligar-
 chiques le régime de la
 fraternelle coopération sociale
 où tous les producteurs,
 travaillant ^{ensemble} pour eux-mêmes
 sous la conduite de chefs
 librement élus par eux +
~~la~~ ^{les} ~~parties~~, parmi les ouvriers
 qui ont conçue cette grande
 espérance et qui préparent
 ce grand avenir, il n'y
 en a aucun qui s'imagi-
 ne que le ministère actuel

a assumé, partiellement ou totalement la tâche de réaliser l'idéal socialiste. Ce n'est pas cela que nous lui demandons ; nous lui demandons de maintenir ouvertes devant le peuple les routes de l'avenir, en repoussant la réaction, en l'écrasant, en dissipant les ténèbres congrégariques, en permettant à la lumière de la raison de se lever sur les hommes et en réalisant les premières réformes qui peuvent alléger la condition des plus misérables et des plus accablés. Nous savons bien qu'il ne peut pas faire autre chose et qu'il ne fera pas autre chose jusqu'au jour où le prolétariat aura grandi en conscience, en puissance et en organisation. Mais nous lui savons gré d'être, contre le vicieux ennemi, non pas un gouvernement de paroles, de phrases, mais d'action, de vigueur, de volonté, de décision.

(Applaudissements)

Et ^{si nous} puis regardons un peu
le groupe des dissidents qui,
depuis six mois lui livre un
incessant assaut, que
constatons-nous ? C'est
que, dans cette armée de
l'opposition qui, tous les jours,
cherche à escalader le pouvoir
ministériel, il y a bien 30
~~40~~ et quelquefois, quand
le temps est à l'orage, 50,
il y a bien une cinquan-
taine de républicains dis-
sidents, mais, derrière
eux, à côté d'eux, 220, 230
nationalistes ou cléricaux.
Et si cette coalition l'em-
portait, la dissolution de
ces républicains dissidents
qui s'imaginent qu'ils
seraient le lendemain les
maîtres du champ de
bataille, cette désillusion,
j'imagine qu'elle serait
amère, car c'est la réaction,
c'est la contre révolution
qui serait maîtresse du
champ de bataille, et c'est
la congrégation qui mena-
gerait sa revanche. Et puis,
entre ces républicains
dissidents, y a-t-il au moins
quelque unité de vues ? J'en
vois qui reprochent au

laisser le chiffre ~~cinquante~~, ~~quarante~~

Gouvernement de M. Combes
de ne pas faire assez dans
la lutte anticléricale, de
ne pas frapper assez fort.
Ils voudraient le pousser;
ils le poussent même si
fort qu'on se demande
si c'est pour le faire avan-
cer ou pour le faire tomber.
(Rires)

Mais à côté d'eux, il
y en a d'autres, comme
M. Leygues qui a réussi,
par un amendement perfide,
à sauver les noviciats des
congrégations enseignantes,
pour l'enseignement à
l'étranger. ^{Le lendemain}
du jour où cette coalition
aurait été victorieuse, qui
en serait le chef? Est-ce
que ce sont ceux des coalisés
qui trouvent que le gouver-
nement n'a pas été assez
vite ou ceux qui ont mul-
tiplié les obstacles pour
qu'il puisse à peine mar-
cher. Je me demande
quel ~~aurait~~ l'ordre social,
d'une majorité où les
anciens ~~membres~~ ^{membres} du Minis-
tère Méline ou du Minis-
tère Dreyfus auraient fait
bloc avec quelques Ministres

quel serait l'objectif, dans

du Ministère Waldeck-Rousseau
 toutes les choses en ce mouvement
 ont leur revers ! Nul ne ^{s'est} ~~sait~~
 plus que moi félicité de la
 stabilité gouvernementale
 républicaine, de la stabilité
 républicaine de gauche qui
 a remplacé dans notre
 République les perpétuelles
 crises ministérielles qui
 épuisaient le pays, et qui
 faisaient le jeu de la réaction.
 C'est là une chose excellente.
 Elle a son revers. Lorsque des
 hommes comme les an-
 ciens ministres du Ministère
 Waldeck-Rousseau sont
 restés trois ans au pouvoir,
 c'était inédit, c'était
 inconnu au pays de France.
 Et ils ont pris la de telles habi-
 tudes qu'ils ont fini par
 considérer le pouvoir comme
 une propriété. ~~Et~~ Les nouveaux
 venus leur apparaissent
 comme des intrus. Ils leur
 permettent de loger trois
 mois, six mois dans leur
 ministère, comme des
 amis qu'on installe dans
 sa ~~maison~~ villa lorsqu'on
 s'absente quelque temps.
 Mais Ils reviennent, ils frappent
 à la porte ; les autres leur

disent : "amenez, vous" et
ils ont l'air de dire : nous
sommes chez vous !

(Rires et applaudissements)

Eh bien ! lorsque cette
coalition aura surpris le
pouvoir, croyez-vous que
les réformes sociales iront
d'un pas plus allégre. On
vous dit : Vous vous laissez
absorber par la lutte anti-
cléricale, mais les ouvriers
ne sont pas dupes de ceux
qui leur tiennent ce langage.
Renardel appelait que
l'émancipation économique
des travailleurs est liée
à l'émancipation intelle-
ctuelle. Comment pourraient-
ils assumer la direction
économique et sociale de
la société, si compliquée,
s'ils n'étaient pas des
esprits libres, des cerveaux
libres, des intelligences
habitues à la science, à
la réflexion et à la raison.
D'ailleurs, l'œuvre des
réformes sociales a marché
depuis cinq ans d'un
mouvement plus rapide
que dans la période antié-
rieure. Reprenons les lois
notées depuis cinq années :

Est-ce assurance
ou assistance ?

Le projet primitif

c'est la loi de 10 heures,
c'est la loi étendant à
d'autres catégories de
salariés le bénéfice des lois
sur l'hygiène et la prud'hom-
mie, c'est la loi de 2 ans
la loi du service militaire
égale pour tous, c'est la
loi sur l'assistance obli-
gatoire. C'est une loi
qui sera discutée en janvier
prochain; c'est la loi sur
les retraites ouvrières, loi
pour laquelle le gouver-
nement donne son adhésion
au projet de la Commission,
loi plus développée au
profit des travailleurs que
la loi préparée sous le
ministère Waldeck-Roussau.
~~Cette loi~~ constituait les
retraites par un prélève-
ment sur les salaires, par
un versement égal des
employeurs et par un
versement de l'Etat, qui
n'était pas supérieur à
15 ou 16 millions par
année.

Le projet nouveau,
auquel le gouverne-
ment donne son adhésion,
constitue les retraites
ouvrières par un préli-

vement sur les salaires,
par un versement égal
des employeurs et par une
contribution de l'Etat qui
sera, la première année,
de 80 millions au moins
et qui s'élèvera à 120
ou 140 millions, et le
Ministre des finances est
prêt, s'il le faut, à
demander un décime
supplémentaire pour
permettre à la nation
d'arracher tous les
travailleurs à la misère.

(Applaudissements)

Et si vous ajoutez à cet
effort l'abaissement de
l'impôt sur le sucre, par
un accord international.
Les premières applications
de la régie municipale
dans les grandes villes ; le
traité international du
travail, conclu entre
l'Italie et la France, pour
assurer aux nationaux
des deux pays le bénéfice
des lois sociales votées dans
chacun d'eux ; la liberté
d'organisation dont
jouissent de plus en plus
les employés et salariés
de l'Etat qui, pour la

première fois se groupent librement sous le nom de syndicats et d'amicales. Si vous ajoutez cette la croissance des coopératives, vous constaterez qu'il était impossible de tenir la lutte contre les ténets cléricaux sans mener le combat dans une atmosphère plus ardente de pensée libre. Ce sont les fruits de solidarité humaine et de justice sociale qui commencent à mûrir.

(Appl. 7.)

Pour que nous puissions aboutir au Parlement dans la question de la Séparation, comme dans les autres, il ne suffit pas que nous maintenions l'union des républicains, la loyauté gouvernementale républicaine. Il faut que le pays tout entier, il faut que le pays républicain tout entier, averti par une propagande incessante, formule sa pensée et sa volonté, et pèse sur les décisions du Parlement encore incertain, sur les décisions

du gouvernement, divisé,
 vous le savez, en deux
 fractions, l'une plus auda-
 cieuse, l'autre plus timorée.
 Il faut que sur le gouver-
 nement et sur le Parlement,
 le pays républicain pèse,
~~par une propagande incessante~~
 de tout le poids de
 sa volonté réfléchie. Et
 voilà pourquoi l'intention
 du parti socialiste ~~est~~
 de multiplier les réunions
 de propagande sur des
 questions précises et pro-
 chaines: Séparation des
 églises et de l'état, retraites
 ouvrières, afin que cette
 volonté puissante et coor-
 donnée du pays républi-
 cain et du prolétariat
 socialiste fasse ~~tomber~~
 toutes les hésitations. Et
 pourquoi cette propagande
 n'aboutirait-elle pas ici?
 Est-ce que votre région
 serait vouée à la réaction
 ou à la stagnation éter-
 nelle? Non, déjà tout
 autour de votre ville, la
 puissance républicaine
 s'affirme, et ~~s'autorise~~
 s'organise et grandit. ~~et~~
 Votre cité même ~~est~~

ne retrouvera-t-elle donc
par le souvenir de son
action et de sa foi répu-
blicaine ? Pourquoi, par
quel prodige, par quelle
aberration, la grande ville
de Rouen est-elle tombée
aux mains, ou de la
démagogie nationaliste,

(applaudissements)

ou de la réaction la plus
ignare et la plus bornée

(applaudissements)

Où, Pourquoi ?

(Applaudissements)

Pourquoi seriez-vous
donc destinés à rester ici
au centre, ou d'équivoque,
ou de contre-révolution. Vous
êtes une grande cité indus-
trielle, une grande cité de
production, d'initiative et
de travail, et quel que soit,
ici, comme partout, l'auto-
genèse de classes, des pa-
trons et des ouvriers, des
capitalistes et des salariés,
il y a du moins un intérêt
commun pour les deux
classes, un intérêt général,
fondamental pour toute
votre production, pour
toute votre industrie, c'est
d'évoluer dans une nation

éclairée et libre. L'exemple
de l'histoire démontre sura-
bandamment que la puis-
sance de l'industrie décline
dans les pays où la liberté
de la pensée s'est obscurcie.
Pourquoi l'Angleterre, les
Etats-Unis, l'Allemagne
sont-ils à l'avant-garde
du progrès industriel,
pourquoi ?

Une voix aux galeries Parce qu'ils n'ont pas de
Jaures !

Cris

à la porte !

Jaures

Citoyens, si j'étais capable
de céder à une tentation
d'orgueil, voilà un propos
qui me rendrait singulière-
ment orgueilleux. Mais
je vous assure, citoyens
~~interrup~~ interrupteur, ~~que~~ ^{ou non} que
vous le fassiez pour me
tentar et éveiller en moi
l'orgueil diabolique, je ne
me laisserai point aller à
cette illusion qu'il suffit
que je n'habite point un
pays pour qu'il prospère.

(Applaudissements)

Pourquoi donc, vous

disais-je, ces grands pays
prospèrent-ils ? Parce que,
chez eux, ^{quelle que} ~~quelle que~~ puisse être
à l'égard des égards l'infir-
mité du régime politique,
du moins la puissance
oppressive d'une église
organisée n'a jamais
comprimé l'essor de la
pensée et de la science. C'est
de la pensée, de la science
que procèdent les vastes
initiatives industrielles
qui enrichissent les nations
et qui renouvellent le
monde. Retournez-vous
vers l'Espagne, elle est
tombée au dernier degré
de paresse, de misère et
d'incapacité industrielle
parce que, pendant des
siècles, elle a été livrée
à la puissance des généraux
de promiscuités et
des moines de ~~inquisition~~ ^{inquisition}. A mesure qu'un pays
se tourne vers la liberté
de l'esprit, de la pensée,
vers la liberté de la science,
il monte dans la produc-
tion, il monte dans le
travail, il monte dans la
richesse, et si vous voulez

que notre France admirable,
 le plus harmonieux, le plus
 inspiré des pays, celui où
 la richesse agricole et la
 richesse industrielle se
 combinent le plus sûrement
 et le plus fortement, si
 vous voulez que ce pays de
 sagesse, d'activité réglée, où
 l'épargne s'accumule, mais
 qui manque parfois des
 grandes initiatives et des
 grandes audaces indus-
 trielles, si vous voulez que
 ce pays arrive à toutes les
 hardiesses de la grande
 production, à toutes les
 audaces des grandes
 tentatives, ne laissez pas sa
 flamme de raisonnement et de
 pensée libre s'obscurcir, ne
 la laissez pas dévorer par
 le parasitisme monacal,
 par le despotisme de gé-
 néral factieux, appuyés sur
 des chaises, faites une
 France républicaine, une
 France démocratique, une
 France socialiste, agissante
 et humaine.

(Applaudissements)
~~Il~~ Ce serait à la longue
 sur votre province, sur
 votre cité, une sentence de

routine et de stérilité, de
 médiocrité, si vous ne
 rentrez pas dans la grande
 action républicaine et sociale.
 Vous le voyez bien, la
 France fait éclater partout
 son admirable génie de
 liberté. Elle est redevenue
 depuis cinq ans ce qui a
 fait sa force, son éclat et
 sa gloire dans le monde,
 la France d'avant-garde,
 la France de l'esprit humain,
 la France de la Révolution.
 Vous, Normandie, vous
 Cité de Rouen, vous avez
 été dans le passé une
 partie glorieuse de
 la France glorieuse de
 l'esprit.

On dit parfois que
 vous avez le sens subtil,
 positif, précis, habile. Je
 ne le conteste pas, quoique
 vous n'en ayez pas fait
 preuve depuis quelque temps!

(Rires et applaudissements)

On dit cela, mais
 ce n'est pas assez dire,
 car dans votre race, il y
 a des qualités de bon sens,
 et au dessus d'elles, il
 y a d'admirables jaillisse-
 ments d'idéalisme et

de Cyrinus ? Vous avez
 été la patine du grand
 et héroïque Cornicille, du
 grand lyrique F'lauber, du
 poète Bonilhet, de tous
 ces hommes dont la pensée
 jaillissait au dessus des
 misères quotidiennes, et
 c'est par là que votre histoire
 se rattache à la partie la
 plus noble de l'histoire
 de la patrie.

soyez fidèles à vos
 aïeux !

Voilà notre manière
 à nous d'être patriotes,
 elle fait jaillir du sol
 de la patrie tous les trésors
 de génie que les siècles y
 ont accumulés.

Dans votre région,
 il y a des trésors d'idéalisme
 admirables. Soyez fidèles
 à vos aïeux, à la République,
 au socialisme, au
 rayonnement du génie
 français, et reprenez
 votre place dans la trame
 de la République.
 (Applaudissements prolongés)

Le Sténographe,
 Hemardel,
 37 bis rue Victor Hugo
 Reims.